



DEPARTEMENT DE L'OISE

ARRONDISSEMENT
DE CLERMONT

CANTON DE FROISSY

COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

Adresse de la Mairie :

4, rue de l'Eglise

60480 SAINTE EUSOYE

Tél : 09 66 87 71 73

Courriel : mairie.steusoye@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.sainte-eusoye.fr/>

Ouverture du secrétariat :

Jeudi : 18h00 à 19h30 permanence

COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Impression du lundi 13 avril 2026

Séance : **Ordinaire du Vendredi 20 Mars 2026**

Présents :	Monsieur Pierre DUGROSPREZ	Maire
	Madame Doryna FAUCILLE	1 ^{re} Adjoint
	Monsieur Alexandre DUGROSPREZ	2 ^{ième} Adjoint
	Monsieur Caroline LEFBVRE	
	Monsieur Hervé GEUDELIN	
	Monsieur Jean-Marie CRIGNON	
	Madame Sergine MAILLOT	
	Monsieur Cédric MAILLARD	
	Madame Cécile BOURGOIS	
	Madame Sandrine AVENEL	
	Madame Lucile PEZET	

Présents invités :

Absents représentés :

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Madame Doryna FAUCILLE

1 - Ouverture de la séance

Le quorum étant atteint, Monsieur Pierre DUGROSPREZ ouvre la séance n°2 du vendredi 20 mars 2026 à 20h, relative à l'installation du conseil et remercie les membres du conseil municipal présents.

2 - Lecture et approbation du compte rendu de la dernière séance

Madame Doryna FAUCILLE donne lecture du compte-rendu de la séance du 23 février 2026.

↳ **Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité, paraphé et signé par les conseillers.**

3 - Désignation du secrétaire

Madame Doryna FAUCILLE est nommée secrétaire de séance.

↳ **La proposition est approuvée à l'unanimité**

4 - Déroulement de l'ordre du jour

4.1 - Installation du Conseil Municipal

Monsieur Pierre DUGROSPREZ, maire sortant, après appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer Mesdames et Messieurs DUGROSPREZ Pierre, FAUCILLE Doryna, DUGROSPREZ Alexandre, LEFEBVRE Caroline, GEUDELIN Hervé, CRIGNON Jean-Marie, MAILLOT Sergine, MAILLARD Cédric, BOURGOIS Cécile, AVENEL Sandrine, PEZET Lucile dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

4.2 – Election du Maire

Monsieur Pierre DUGROSPREZ, doyen d'âge parmi les conseillers municipaux, déclare l'ouverture du vote en vue de l'élection du maire.

Madame Sandrine AVENEL et Madame Cécile BOURGOIS sont désignées Assesseurs.

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires. Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote

Après dépouillement, les résultats sont les suivants:

→ Nombre de bulletins : 10

A obtenu :

-> Monsieur Pierre DUGROSPREZ : 10 – dix voix

Monsieur Pierre DUGROSPREZ ayant obtenu la majorité absolue est proclamé maire, et a été installé.

4.3 - Création poste d'Adjoints

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents:

- La création de deux postes d'adjoints au maire,
- De faire procéder à l'élection des personnes occupant les postes ainsi créés.

La délibération est votée à l'unanimité des conseillers présents.

4.4 – Election des Adjoints

Monsieur Pierre DUGROSPREZ indique que dans toutes les communes les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage possible ni de vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

La liste est portée par Madame Doryna FAUCILLE

Après dépouillement, les résultats sont les suivants:

→ Nombre de bulletins : 9

A obtenu :

Madame Doryna FAUCILLE : 9 – neuf voix 1^{ère} adjoint

Monsieur Alexandre DUGROSPREZ : 9 – neuf voix 2^{ème} adjoint

La liste portée par Doryna FAUCILLE ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au Maire : Madame Doryna FAUCILLE 1^{ère} Adjoint et Monsieur Alexandre DUGROSPREZ 2^{ème} Adjoint.

4.4 – Election Conseiller Communautaire - CCOP

Monsieur Pierre DUGROSPREZ indique que selon les articles du Code électoral et dans les communes de moins de 1 000 habitants, le Maire étant premier dans l'ordre du tableau est obligatoirement désigné conseiller communautaire et le délégué suppléant est le premier membre du conseil membre du conseil municipal qui n'est pas titulaire, pris dans l'ordre du tableau. Par conséquent, Monsieur Pierre DUGROSPREZ sera le délégué titulaire et Madame Doryna FAUCILLE sera délégué suppléant.

La délibération est votée à l'unanimité des conseillers présents.

5 - Questions diverses

NEANT

6 - Clôture de la séance

Monsieur DUGROSPREZ ferme la séance à 20h45 en remerciant les membres du Conseil Municipal pour leur participation active.

Pierre DUGROSPREZ
Maire

Doryna FAUCILLE
1^{re} Adjoint

Alexandre DUGROPREZ
2^{ième} Adjoint

Caroline LEFEBVRE

Hervé GEUDELIN

Jean-Marie CRIGNON

Sergine MAILLOT

Cédric MAILLARD

Cécile BOURGOIS

Sandrine AVENEL

Lucile PEZET